

**VILLE DE DUCOS**  
**Avis d'appel public à concurrence**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Ville de Ducos, 1 rue Zizine et Des Etages, 97224 DUCOS

**Pouvoir adjudicateur** : Madame le Maire de Ducos – Hôtel de Ville 97 224 Ducos (Martinique), tél. : 0596-77 18 18, télécopieur : 05-96 – 56 18 17

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoir adjudicateurs** : non.

**Intitulé du marché public** : **SERVICES D'ASSURANCES POUR LA COMMUNE DE DUCOS**

**Le présent marché a pour objet** : La souscription des contrats d'assurance pour la ville de Ducos.

**Mode de passation** : La procédure de passation utilisée est, l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-2 °1 et R. 2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché de Services.

**Code CPV principal** : 66515000-3.....Servies d'assurance dommages ou pertes.

**Caractéristiques principales** : Cf CCTP

**Variantes** : Non autorisées

**Allotissement du marché** : Ce marché n'est pas alloti

**Lieu principal de prestation** :

Ville de Ducos  
1 Rue Zizine et des Etages  
97224 DUCOS

**Durée approximative du marché ou délai d'exécution** :

**Prise d'effet du marché- durée** : 1<sup>er</sup> Avril 2022 - 00 h 00 pour une durée de 45 mois. Il expirera le 31 Décembre 2025.

**Echéance** : 1<sup>er</sup> Janvier

**Résiliation** :

Possibilité de résiliation annuelle à la date anniversaire en respectant un préavis réciproque de 6 mois. Par dérogation à l'article R 113-10 du Code des Assurances, l'Assureur ne pourra pas résilier le contrat après sinistre. Seule la résiliation en respectant le préavis sera possible. La résiliation s'effectuera par courrier recommandé avec AR. Toute modification sur les conditions du contrat (franchises, augmentation ou diminution des taux proposés lors de la souscription) devra être notifiée en respectant le préavis ci-dessus. Passé ce délai la modification ne pourra être effective qu'à l'échéance annuelle suivante.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** :

- Mode de règlement : mandat administratif suivi d'un virement ;
- Délai global maximum de paiement : 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes;
- Intérêts moratoires : conforme aux textes en vigueur ;

### Conditions de participation

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr). Voir règlement de consultation (**art 5 RC**).

Le pouvoir adjudicateur accepte également que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (D.U.M.E)

La version électronique du D.U.M.E est disponible gratuitement via le portail web DUME disponible sur Chorus Pro à l'adresse suivante : [https:// chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateurexecution=e1s1](https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateurexecution=e1s1)

### Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation (**art 8 RC**).

**Date limite de réception des offres : Lundi 21 Février 2022 à 12h00**

**Délai de validité des offres** : 180 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches-securises.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard **10 jours** avant la date limite de réception des offres. Passé ce délai, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas apporter de réponse.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, **6 jours** au plus tard avant la date limite de réception des offres.

#### Modalité d'obtention du dossier :

Téléchargeable gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://marches-securises.fr>

#### Modalité de remise des offres :

Seule la transmission par voie électronique est autorisée sur la plateforme <https://marches-securises.fr>.

Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure ci-dessus indiquées par voie électronique via plateforme <https://marches-securises.fr>

#### **Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Martinique- 12 rue des citronniers-plateau Fofa-CS 17103-97271  
SCHOELCHER Cédex. . E-mail : [greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr](mailto:greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr) Tél. : 05 96 71 66 67. Fax : 05 96 63 10 08

Date d'envoi du présent avis :

14 JAN. 2022

Le Maire,



Aurélie NELLA/